

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq

Le : 02 octobre 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de RILHAC-RANCON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Marie Laurencin, sous la présidence de Madame Nadine BURGAUD, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 septembre 2025

PRESENTS : Madame Nadine BURGAUD, Monsieur François POIRSON, Madame Marie-Joseph LABERGÈRE, Monsieur Patrice CHAUVET, Monsieur Julien CHALANGEAS, Madame Brigitte SIMONNEAU, Madame Déborah CORNILLOT, Monsieur Michel BAUDU, Madame Fatima BOUKILI, Monsieur David BARLET, Monsieur Lakhdar ABED, Madame Muriel COTTIER, Madame Aurore BOUHIER, Madame Laurence MASSARD-TERRAZ, Monsieur Arnaud BOUHIER, Monsieur Guy DESVILLES, Madame Sylvie DEBIAIS, Monsieur Florent ALVAREZ ;

PROCURATIONS : Monsieur Olivier TERRAZ à Madame Laurence MASSARD-TERRAZ, Monsieur Cyrille CHAUVET à Monsieur Patrice CHAUVET, Madame Elodie HAMELIN à Monsieur François POIRSON ; Monsieur Jacques MIGOZZI à Madame Sylvie DEBIAIS ;

ABSENTS EXCUSÉS : Madame Chloé RESTOUEIX, Monsieur David FRETILLE, Monsieur Ludovic DELHOUME, Monsieur Stéphane CARILLON, Monsieur Denis AGNESE ;

Secrétaire de séance : Monsieur Julien CHALANGEAS ;

Effectif légal : 27

Nombre de Conseillers
en exercice : 27

Votants : 22

Présents : 18

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 087-218712503-20251218-20251216-DE

**DÉLIBÉRATION 2025-12-16 AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR SIGNER LES DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET DE RENDU
EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN-JAURES- RÉACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de rénovation-extension du groupe scolaire Jean-Jaurès,

Vu la délibération n°2024-12-04 du 19 décembre 2024

CONSIDERANT qu'il convient de déposer d'ores et déjà dans les meilleurs délais les demandes de subventions auprès des services du Département, des services de l'Etat et du Fond Vert,

CONSIDERANT la nécessité de réactualiser le plan de financement du projet,

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- D'approuver les plans de financement prévisionnels comme indiqués ci-dessous :
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents en découlant.

Plan de financement prévisionnel de l'opération de : GS SCOLAIRE JEAN JAURES - PHASE 1 : EXTENSION DU BÂTIMENT HISTORIQUE

Coût estimatif de l'opération Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'avant-projet, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant prévisionnel (en € HT)	Dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	Dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Frais d'honoraires		352 807,00 €		
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Etudes géotechniques		18 995,00 €		
Diagnostic amiante et plomb		6 970,00 €		
Diagnostic PEMD		2 200,00 €		
Sous-total MOE/Études		380 972,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Travaux (hors extérieurs)		2 326 792,00 €		

Ressources prévisionnelles de l'opération			
Financements	Sollicité ou acquis	Montant prévisionnel (en € HT)	Part dans le financement total (en%)
DETR			0,00%
DSIL			0,00%
Fonds vert	Sollicité	112 000,00 €	10,16%
Conseil départemental	A solliciter	120 000,00 €	10,88%
Conseil régional			0,00%
Fonds européens	Sollicité	600 000,00 €	54,41%
FNADT			0,00%
Autre cofinancement public (à préciser)			0,00%
			0,00%
			0,00%
Sous-total cofinancements publics (80 % maximum)		832 000,00 €	75,45%
Autres aides non publiques			
Fonds Chêne - Programme ACTEE	Acquis	62 536,00 €	
Sous-total autres aides non publiques		62 536,00	0,00 €
Fonds propres		208 173,00	
Emprunt			
Autres			
Recettes générées par le projet			
Participation du maître d'ouvrage		208 173,00 €	18,88%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		1 040 173,00 €	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Plan de financement prévisionnel de l'opération de : GS SCOLAIRE JEAN JAURES - PHASE 1

Coût estimatif de l'opération Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'avant-projet, la délibération et le plan de financement			
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant prévisionnel (en € HT)	Dont montant accessibilité (catégorie 2/B) Dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)

Autre cofinancement public (à préciser)				0,00%
				0,00%
				0,00%
Sous-total cofinancements publics (80 % maximum)		1 463 553,00 €		38,41%
Autres aides non publiques				
Fonds Chêne - Programme ACTEE	Acquis	62 536,00 €		
Sous-total autres aides non publiques		62 536,00 €		0,00 €
Fonds propres		2 284 384,00		
Emprunt				
Autres				
Recettes générées par le projet				
Participation du maître d'ouvrage		2 284 384,00 €		59,95%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		3 810 473,00 €		

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Après délibération les membres du Conseil Municipal à l'unanimité

- Approuvent les plans de financement prévisionnels comme indiqués,
- Autorisent Madame le Maire à signer tous documents en découlant.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
Pour copie conforme le 23 décembre 2025
Affiché / Notifié le 23 décembre 2025
Certifié exécutoire le 23 décembre 2025
Publiée le 23 décembre 2025
Le Maire,
Nadine BURGAUD

